



MAIRIE
DE
COGGIA



20160

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 juin 2021
N° 35

**OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT
COMMUNAL DE PINISOLU DE L'EXERCICE 2020**

Date de la convocation :
30/06/2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi 30 juin, à 18 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en
séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la
présidence de M. CERVIOTTI Jean-Louis, 1^{er} Adjoint.

Nombre de membres
Composants
l'Assemblée :
11

Etaient présents : Mme AÏUTI Dominique, Monsieur COGGIA
Jean-Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur SPADA
Sébastien, Mme BIFERALI Martine, Monsieur CERVIOTTI Jean-
Louis, Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur RAFFALLI Louis.

Nombre de Conseillers
En exercice : 11

Etaient absents : Monsieur MALATESTA Ludovic

Nombre de membres
Présents : 08

Absents représentés : Monsieur COGGIA François donne procuration
à Monsieur COGGIA Jean Dominique, Madame ANDREÏ Brigitte
donne procuration à Madame AÏUTI Dominique.

Nombre de votants : 09
Pour : 1
Contre : 8

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Quorum : 06

Secrétaire de séance
Madame BIFFERALI
Martine

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210730-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/07/2021

Monsieur COGGIA Jean Dominique 2^{ième} Adjoint donne lecture du document tel que dressé pour l'exercice 2020

Sur exposé de Monsieur COGGIA Jean Dominique 2^{ième} Adjoint,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Budget Primitif de l'exercice 2020 et l'ensemble des Délibérations Modificatives qui s'y rattachent.

Vu, le compte de gestion de l'exercice 2020 établi par le Receveur Municipal,

Après réunion de la commission compétente, le 30 juin 2021

Le compte administratif 2020 du lotissement de Pinisolu est entaché d'erreur d'évaluation des stocks.

Le Maire ne participant pas au vote.

Le compte administratif 2020 du lotissement de Pinisolu est rejeté

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210730-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/07/2021